



EXPLOITATION



Signalisation

Le but de la signalisation est de rendre la circulation plus fluide et sécuritaire. Elle présente diverses informations, notamment les directives, le code de conduite et les directions à suivre. Adaptée à l'aire de glissade, elle indique, prescrit, signale les dangers et avertit de la présence de travaux en cours reliés à l'entretien des pistes.

Pour être efficace, elle doit être :

- Simple;
- Uniforme;
- Homogène;
- Adéquate;
- Visible;
- Bien installée;
- Entretienue.




Contrairement à la signalisation routière où les paramètres des panneaux sont standardisés, il n'existe pas de catégorie de panneaux spécifiques aux aires de glissade. Le gestionnaire d'un site doit néanmoins s'assurer que la réglementation et les informations que l'on désire communiquer soient exposées de la façon la plus claire et pertinente possible. Cette responsabilité va de pair avec la [responsabilité civile](#).

Si le contenu et le choix de la forme des messages relèvent principalement des propriétaires de sites sportifs ou de loisir, on peut s'inspirer des diverses [normes de standardisation du ministère des Transports du Québec](#) qui s'appliquent à la signalisation routière. On y définit notamment la forme, la couleur de fond et les inscriptions des panneaux selon le type de message à communiquer. Voici deux tableaux qui peuvent aider à élaborer le système de signalisation d'une aire de glissade.¹⁰

10. Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, *Guide des principes d'aménagement, d'entretien et de signalisation des sentiers – SKI DE FOND*, p. 18.



Catégorie de message	Couleur de fond	Signification	Formes
Signaux d'indication La signalisation d'indication donne au skieur de l'information sur une destination, une distance, une direction ou un point d'intérêt ou de services. Le fond de ces panneaux est bleu, sauf celui du panneau des services de premiers soins, qui est vert.	Bleu	Information sur les sentiers, les lieux et les services	
	Vert	Information sur les services de sécurité	
Signaux de prescription La signalisation de prescription annonce une obligation ou une interdiction pour les skieurs. Le fond de ces panneaux est blanc ou rouge.	Blanc	Inscription de nature réglementaire (obligation ou interdiction)	
	Rouge	Arrêt obligatoire	
		Cédez le passage	
Signaux de danger La signalisation de danger prévient le skieur des particularités du sentier. Elle lui annonce qu'il devra, le cas échéant, ralentir, s'immobiliser ou changer de voie. Le fond de ces panneaux est jaune.	Jaune	Avertissement de danger	
Signaux de travaux La signalisation de travaux informe le skieur de travaux d'entretien effectués sur un sentier ou à ses abords. Elle dirige les utilisateurs pour qu'ils circulent en toute sécurité. Ce type de signalisation ajoute une information de travaux temporaires sur un sentier. Le fond de ces panneaux est orange.	Orange	Avertissement de travaux	

Niveau de difficulté	Symbole	Forme et couleur	Dimensions minimales du symbole
Facile		Rond vert	130 mm de diamètre
Assez difficile		Carré bleu	125 mm sur 125 mm
Très difficile		Carré noir posé sur la pointe	102 mm sur 102 mm

Au stade des préparatifs saisonniers, il importe de mettre à jour le système de signalisation : la réglementation a-t-elle changé? Faut-il mettre l'accent davantage sur une consigne? Des risques nouveaux sont-ils apparus? Il y a peut-être lieu aussi d'utiliser de nouveaux matériaux ou types de supports pour l'affichage.